



LES STAGIAIRES 2014

La situation des stagiaires s'est complexifiée et leur nombre s'est accru depuis deux ans confirmant la volonté du gouvernement de reprendre un recrutement défaillant pour la période antérieure.

A la rentrée 2012, étaient recensés 324 stagiaires dont 290 dans notre champ disciplinaire. A la rentrée 2014, ils seront 923 dont 702 dans notre champ.

L'an dernier, date de la montée en charge du nombre de stagiaires était recensée une nouvelle catégorie surnommée CAD ou Contractuels Admissibles à laquelle était confiée une mission d'enseignement de 6 H tout en passant le master et l'oral des concours.

1 Moins de stagiaires :

Les deux dernières années ont été particulières dans la gestion des stagiaires, en quoi ?

Types	Stagiaires 2013				Stagiaires 2014			
	EXT	INT	CAD	TT	ESPE	FSTG	TT	EVO
CPE	7	5	14	26	18	20	38	12
TL	311	87	331	729	359	305	664	-65
EPS	48	7	40	95	29	36	65	-30
PLP	60	66	47	173	55	101	156	-17
TT	426	165	432	1023	461	462	923	-100

Donc moins de stagiaires en nombre avec des évolutions contrastées selon les catégories

Par contre, une augmentation des heures poste prises en charge par les stagiaires est logiquement constatée car les FSTG sont à temps plein et les ESPE à mi-temps. L'an dernier, toutes les catégories de stagiaires représentaient 664 ETP, cette elles représentent 693,8 ETP.

2 Quels impacts sur la gestion ?

Le Rectorat a dû geler de nombreux supports établis sur des postes vacants et des blocs de moyens provisoires (BMP) dès le mois de mars et sans connaître précisément le nombre de stagiaires.

Au CTA du 29 mars, 898 supports étaient recensés dont 531 pour les FSTG. Puis en mai, le Rectorat a bloqué 913 supports dont 539 pour les FSTG. Le 22 juillet, date de l'affectation des stagiaires ont été installés 923 stagiaires dont 462 FSTG. Si le volume global des supports a été bien estimé, il l'a moins été pour ce qui concerne la répartition des deux catégories de stagiaires. Le volume des FSTG a été moindre que prévu notamment en histoire géographique, en anglais et en espagnol. Si l'apport des stagiaires à mi-temps a compensé, ceci a obligé à casser une trentaine de supports 18 H notamment dans les lycées. 95 supports ont été injectés tout en faisant le constat que 126 supports sont restés vacants dont 80 postes.

3 La distribution spatiale des stagiaires de type lycée :

TL	ESP	FSTG	TT	ESPE %	FSTG %	TT %
DOR	34	42	76	9,5	13,8	11,4
GIR	211	140	351	58,8	45,9	52,9
LAN	33	43	76	9,2	14,1	11,4
LG	29	34	63	8,1	11,1	9,5
PA	52	46	98	14,5	15,1	14,7
BX	359	305	664	100	100	100

C'est en Gironde que plus de la moitié des stagiaires a été affectée, bien au-dessus du poids des postes fixes alors que les Pyrénées Atlantiques sont nettement en-dessous de de leur poids. C'est particulièrement vrai pour les ESPE en raison de la nécessité d'être proches de leur lieu de formation universitaire. En juillet, la question de l'ESPE à Pau n'était toujours pas tranchée, cela dépendait des effectifs, à cette époque restait l'hypothèse d'une seule ESPE à Bordeaux.

Du coup, de nombreux stagiaires se sont inquiétés de leur prise en charge financière de leurs déplacements et/ou logements.

Pour ce qui concerne le type d'établissement où sont affectés les stagiaires, cela se distribue également entre collège et lycée. C'est en Dordogne et dans les Pyrénées Atlantiques qu'ils sont le plus en collège et dans les Landes, le plus en lycée.

Pour les supports restés vacants ou 13 % de ces derniers, c'est dans Lot et Garonne qu'ils sont les plus nombreux avec ¼ d'entre eux.

Les stagiaires CPE ont une distribution géographique tout aussi déséquilibrée.

4 L'affectation « inqualifiable » :

Le 11 juillet, le SNES national traitait l'affectation des stagiaires d'inqualifiable. Faut de avoir décalée l'admission des concours, le Ministère a eu peu de temps pour analyser les données des candidats dont un grand nombre n'a pas pu ou mal pu faire remonter les informations les concernant. Des erreurs et des approximations ont produit de nombreuses déconvenues cachant des cas douloureux. Comme des affectations hors de notre académie non attendues ou d'autres cas qui ont eu des répercussions dans les affectations de notre académie.

En effet, le Rectorat a choisi d'appliquer le barème ministériel en dépit de l'annexe 7 de la note du ministère parue en avril qui stipulait que les stagiaires devaient faire remonter leurs pièces au Rectorat notamment pour les bonifications familiales.

Sans réel groupe de travail, car les administratifs n'avaient qu'une envie, partir en vacances et on les comprend, les organisations syndicales n'ont pu faire que des remarques.

Cette manière de travailler a provoqué de nombreux recours, à suivre en août...